

Pouvez vous m'aider pour ce cas pratique

Par **Faanny12**, le **05/11/2022 à 10:01**

Un jeune retraité du foot maintenant entrepreneur, Kylian, s'est beaucoup investi dans son projet afin d'obtenir au profit de sa société de futsal un emplacement d'Urban Soccer à côté du Parc des Princes.

L'ouverture de ce nouveau lieu tout près de ce stade mythique promettait en effet un afflux de nouveaux clients incités à un tel évènement de divertissement les jours de match.

Après des mois de négociation avec le propriétaire du terrain (refusant de le vendre mais d'accord sur le principe d'une location) pour envisager la transformation du terrain en une salle d'Urban Soccer et d'un local commercial de ventes de produits dérives autour du foot), des études préalables menées au frais de l'entreprise de Kylian dans cette perspective, des frais de transport pour se rendre sur place, sans parler des calculs préalable de marché (études qui avaient laisser entrevoir des gains importants qui devaient être générés par l'ouverture de sa société), Kylian qui avait tout lieu de penser obtenir le terrain vient d'apprendre que le propriétaire refuse de concrétiser les négociations et fait affaire avec la célèbre entreprise américaine de vêtements de sport à la « virgule ».

Dépité, Kylian vient vous demander conseil sur la meilleure façon de procéder pour obtenir le maximum de dommages intérêts au profit de son entreprise.

Par **Isidore Beautelet**, le **05/11/2022 à 11:08**

BONJOUR

Merci de lire la charte du forum et notamment l'article 7 :

[quote]

nous ne répondrons à vos questions que si vous démontrez que vous avez un minimum travaillé. **Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique, ou à défaut un début de raisonnement** avant d'envisager de vous conseiller.

[/quote]